

sée vers ces années dernières, au temps où l'ivrognerie, ce fléau de notre société, était disparu. Hélas ! ces beaux jours n'ont duré que trop peu de temps. Quel abîme de dépenses fut comblé par la cessation de ce désordre, que de confort fut apporté dans les familles, avec quel bonheur nous entendions dire à des petits enfants : "Maintenant que notre père ne boit plus, nous avons des vivres en abondance et de bons vivres." Mais le règne de la sobriété, qui rendait à tant de familles le bonheur, qui séchait tant de larmes, qui réhabilitait dans son honneur le peuple canadien, et sans lequel il n'y a pas de salut pour la nation, n'a fait que paraître ; il n'a pas eu le temps de produire tout le bien qu'on en pouvait attendre ; le terrible fléau a réparé pour causer des ravages plus affreux que jamais.

"Et disons-le en passant, l'ivrognerie d'aujourd'hui a un caractère plus alarmant que l'ivrognerie que nous déplorions avant le règne de la tempérance. Autrefois il n'y avait guères que les hommes qui y fussent adonnés ; peu de jeunes gens s'y livraient ; aujourd'hui, non seulement les jeunes gens, mais les enfants même donnent tête baissée dans ce vice détestable.

"On a tant parlé sur cette question que nous nous bornerons ici à en dire très-peu de chose. Il serait difficile, ou plutôt impossible, de constater tout le mal qu'a fait au peuple canadien l'excès dans l'usage de la boisson. Nous ne parlons pas du mal dans l'ordre moral, il est incalculable ; mais au point de vue de ses intérêts matériels et pécuniaires.

"Il y a cela de remarquable que le caractère canadien, naturellement jovial, sacrifie ses intérêts les plus chers dans le plaisir. Nous voyons, sans doute, au milieu de nous d'autres peuples faire des excès, dans l'usage de la boisson, plus odieux peut-être que ceux que nous déplorons ici chez les Canadiens, mais ce n'est jamais avec autant de préjudice pour leurs intérêts temporels. Pour les Canadiens-Français ivrognes, on dirait qu'il y a une fatalité particulière ; dans leurs excès, ils sacrifient tout ; il faut qu'ils deviennent pauvres, réduits à la mendicité.

Combien de fois n'en avez-vous pas vus au temps de la moisson, quand leur présence était strictement requise dans le champ, quitter l'ouvrage—les enfants suivant l'exemple du père—se rendre à l'auberge, y passer presque des journées entières ? Qu'arrive-t-il ? le temps de la moisson est avancé, réclamerait un travail prompt et assidu ; la pluie survient inattendue, continue deux ou trois jours et voilà pour cette famille une perte de cent ou deux cents piastres.

"Quel est celui d'entre nous qui ne pourrait nommer un certain nombre de Canadiens réduits à la misère, dont les terres sont passées entre les mains d'étrangers, par suite de leur malheureuse passion pour l'ivrognerie ? Tous les jours nous avons sous les yeux de ces tristes exemples ; le luxe et l'ivrognerie amènent ce funeste résultat.

"Voici l'histoire d'un nombre malheureusement trop grand de nos compatriotes : Un homme acquiert une belle terre ; avec des habitudes d'ordre, d'économie et un travail qui, sans être excessif est assidu, il peut l'acquitter auprès de celui de qui il l'a achetée, et transmettre un bel héritage à ses enfants. Mais il est adonné à l'ivrognerie ; tous les ans il consume en liqueur ce qui pourrait faire son paiement de terre. Puis, l'ivrognerie amène la paresse ; au lieu d'entretenir la ferme, de l'améliorer, une partie du temps se passe à l'auberge à fêter avec ses amis. La terre qui dans les commencements rendait avec abondance s'épuise, la récolte est maintenant loin de suffire aux dépenses, et cependant la famille ne diminue en rien ses excès ; la toilette chez les enfants est toujours extravagante, et la boisson continue à couler à grands flots. Bientôt on ne peut plus rencontrer les paiements de terre, ni les comptes de magasin ; puis, un autre écueil attend notre pauvre cultivateur. Aux deux monstres qui dévoraient sa propriété vient s'en joindre un troisième—*la cupidité*.

"30. LA CUPIDITÉ.—Elle ne dévore pas seulement la substance de l'ivrogne, mais encore celle de tous ceux qui, par une cause ou par une autre, tombent entre ses mains. Un homme, aujourd'hui, soit par mauvaise conduite, par maladie, ou par un accident quelconque, est-il incapable de rencontrer ses engagements, se voit-il forcé de faire un emprunt, il peut se considérer comme ruiné. Un certain

nombre d'individus, surtout étrangers, qui ont des capitaux, sont aux aguets ; quand un cultivateur a une propriété sur laquelle il peut donner une hypothèque, il trouvera facilement de l'argent à emprunter de ces individus sans entrailles comme sans pudeur ; mais à quel taux d'intérêt ? A douze, vingt, trente par cent. Le temps de payer arrive, notre homme n'a pas le moindre à-compte à donner. On lui fait renouveler le billet ; en lui chargeant toutefois l'intérêt de l'intérêt. Après un certain temps, on le poursuit, la terre est vendue par ordre de la Cour, le prêteur l'achète pour une bagatelle, et voilà un Canadien de plus réduit à la misère.

"Si ce fléau continue à faire ses ravages parmi nous, aidé du luxe et de l'ivrognerie, on peut dire pour la race canadienne-française, que ses beaux jours sont passés ; bientôt nous verrons le sol entre les mains de quelques spéculateurs étrangers."

Lecture du Rev. Messire Nercam sur l'Éducation, le 26 Mai 1857.

(Extrait de la *Minerve*.)

Ceux qui ont eu l'avantage d'assister à la magnifique lecture donnée par le Révérend Messire Nercam, sur l'Éducation, ont pu admirer à loisir cette voix aimée qu'ils avaient apprise à vénérer au collège de Montréal. L'ancien directeur a dignement répondu à ce que l'on devait attendre de son talent vraiment distingué et de ses connaissances approfondies sur une question aussi importante que celle de l'éducation à laquelle l'éloquent *lecteur* a consacré, dit-on, presque toute sa vie.

Nous essaierons de reproduire son remarquable travail ; nous n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir rendre tout ce que la noblesse de parole et le charme de la prononciation la plus parfaite, répandaient d'attraits sur cette composition littéraire. Celui qui nous a parlé avec tant de grâce et de bonté, pendant près d'une heure, nous pardonnera les incorrections qui ne peuvent manquer de se glisser dans un travail aussi difficile que celui que nous entreprenons.

Le Rév. Messire Nercam a débuté à peu près en ces termes, en s'appuyant de deux hommes *entendus* sur sa matière, d'un grand Ministre d'Etat et d'un grand Philosophe.

Messieurs,

S'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui doit exciter la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la ruine des générations à venir, c'est l'éducation des enfants : ainsi s'exprimait, au sortir de la Révolution française, un grand Evêque, Mgr. de Frayssinous.

Mgr. de Frayssinous et toute cette brillante jeunesse suspendue à sa parole, avaient vu et senti les secousses violentes qui avaient ébranlé l'édifice social jusque dans ses fondements ; ils avaient vu les plaies de la France : et en proclamant qu'une mauvaise éducation avait enfanté toutes ces tempêtes, tous cherchaient des remèdes dans la bonne éducation des enfants. Tout en effet est dans l'éducation, et le bonheur des familles, et l'avenir des individus, et la gloire et la prospérité des Etats. "Le maître de l'éducation, dit Liebnitz, est le maître du monde, et j'ai toujours pensé, ajoute ce grand homme, qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse." Qu'il me soit donc permis aujourd'hui d'offrir à cet auditoire, si distingué et si avide de s'instruire, un sujet aussi important et si digne de toute notre attention : comme il faut nécessairement nous borner dans un sujet si vaste, nous